

*Communiqué de presse  
Jeudi 27 mai 2021.*

## Fermeture du service d'urologie du CHU Nord : nouvelle organisation de l'activité pour assurer la continuité de prise en charge des patients

*Dans le cadre de la fermeture du service d'urologie du CHU de La Réunion site Nord, prévue le 1<sup>er</sup> juin 2021, le CHU et le Groupe Clinifutur ont signé une convention de partenariat, sous l'égide de l'ARS, afin d'assurer la continuité de la prise en charge des patients sur le site Nord du CHU, mais aussi de permettre la poursuite d'une activité chirurgicale et la consolidation de la filière greffe.*

- **Le service d'urologie du CHU Nord fermera le 1<sup>er</sup> juin 2021.**

Pour rappel, au terme d'un travail d'enquête de plus d'un an, mettant en lumière de violents conflits au sein de l'équipe médicale du service urologie du CHU, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) avait recommandé dans son rapport rendu en février 2021, la fermeture de ce service de soins, la sécurité des patients n'étant plus garantie. De ce fait, le service d'urologie du CHU Nord fermera ses portes le 1<sup>er</sup> juin prochain.

- **La nouvelle urologie du CHU Nord : une fermeture du service actuel, mais le maintien de l'activité sur site en partenariat avec le privé**

Afin d'assurer la **continuité de la prise en charge** des patients en toute sécurité, et après plusieurs semaines de concertation entre la Direction du Groupe Clinifutur, les urologues libéraux et la Direction Générale du CHU de La Réunion, une convention de partenariat a été conclue le 12 mai 2021.

Cette **convention public-privé**, permettra de garantir et d'assurer le suivi des patients du service d'urologie du CHU, dans des conditions optimales de sécurité et de qualité des soins.

- **La coopération entre les deux établissements s'organise autour de 3 axes majeurs :**

1. L'organisation et la sécurisation de la continuité des soins et de la permanence des soins
2. La participation des urologues libéraux à l'activité de Greffe Rénale
3. L'accès aux blocs opératoires et à la Chirurgie Robotique et Laser.

1. **La permanence des soins en Urologie sera assurée 24h sur 24, 7 jours sur 7, jours fériés inclus à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain**

Afin d'assurer une prise en charge sécurisée des soins, pour tous les patients souffrant d'affections urologiques au CHU Nord, les urologues du groupe Clinifutur participeront à une astreinte sur site en journée.

**Une astreinte prendra ensuite le relai pendant les périodes de permanence de soins, soit les soirs de semaines et les WE et jours fériés.**

Différentes réunions de travail sont en cours pour finaliser dans ce cadre les protocoles médicaux de sollicitation de l'astreinte.

## **2. L'implication des urologues libéraux dans le parcours greffe rénale**

Contrairement à la situation ayant perduré ces dernières années, les urologues libéraux souhaitent s'engager et s'investir dans le suivi et la prise en charge des patients relevant du parcours greffe rénale : participation aux consultations Pré-greffe et Post-greffe, au programme donneur vivant que le CHU ambitionne de lancer dès 2022, et suivi des patients greffés.

**L'activité de néphrologie, et la greffe rénale en particulier, n'est aucunement impactée par ces nouvelles dispositions, bien au contraire, la filière greffe sera renforcée par cet investissement des urologues privés.**

## **3. L'accès aux blocs et aux plateaux techniques spécialisés du CHU (Robot chirurgical, Laser, services de réanimation) ouvert aux urologues libéraux**

Dans le cadre de ce partenariat, les urologues libéraux auront accès aux blocs opératoires du CHU, afin de réaliser les **interventions urgentes** qui nécessiteraient un geste chirurgical, mais aussi des interventions complexes programmées sur un plateau hautement spécialisé.

**Ce partenariat permettra ainsi de maintenir 80% du potentiel d'activité chirurgicale urologique actuelle.**

### **➤ Réorientation de la file active des 2 200 patients suivis actuellement au CHU Nord: communication transparente des informations**

Le patient, informé en amont de la démarche de réorganisation par le CHU, sera amené à **choisir le chirurgien urologue ou l'établissement de santé** qui poursuivra sa prise en charge (dans le public ou le privé), dans le respect du libre choix des patients. Le CHU l'assistera, s'il le souhaite, dans sa prise de RDV et procèdera à un suivi de chaque situation, à des relances téléphoniques, si nécessaire, pour veiller à un suivi effectif de tous les patients.

Une démarche d'accompagnement passant par des appels téléphoniques individualisés, de même que l'envoi de courriers à chaque patient concerné, accompagné de son dossier médical et la liste de tous les centres agréés en urologie, a démarré dès la semaine du 17 mai.

Concernant la rémunération des urologues libéraux, le CHU de La Réunion s'engage à financer leurs interventions au titre de la continuité des soins au CHU.

**Les différents acteurs se sont engagés à ce que le reste à charge pour les patients vus au CHU soit nul, aucun dépassement d'honoraires ne sera ouvert au titre de cette activité.**

## Devenir des équipes soignantes: un accompagnement individualisé, sans suppression de poste.

En interne, **aucune suppression de poste** n'est programmée parmi le personnel non médical. Une réaffectation des personnels concernés est proposée, principalement en chirurgie, et un accompagnement individualisé est en cours pour chaque professionnel concerné.

Pour le personnel médical, **un accompagnement des praticiens** a été mis en place et une nouvelle fiche de poste a été proposée à chacun d'entre eux.

Les Directions de l'ARS, du CHU de La Réunion et du Groupe Clinifutur souhaitent, à travers ce nouveau schéma d'organisation, qui a mobilisé de nombreux acteurs, **accompagner chaque patient en urologie dans son parcours de soins** et lui garantir l'accessibilité et la continuité de sa prise en charge, malgré un contexte complexe.

### Contacts presse :

- **CHU** : Frédérique Boyer - Mél : [frederique.boyer@chu-reunion.fr](mailto:frederique.boyer@chu-reunion.fr)
- **Clinifutur** : Aurélie PLAZOLLES – Tel : 06 92 11 78 72 - Mél : [aurelia.plazolles@clinifutur.net](mailto:aurelia.plazolles@clinifutur.net)
- **ARS** : Huguette YONG-FONG - Tel : 06 92 65 48 66 - Mél : [huguette.yong-fong@ars.sante.fr](mailto:huguette.yong-fong@ars.sante.fr)